

**Programme d'évaluation de la 1^e année du
Baccalauréat universitaire ès Sciences
en sciences pharmaceutiques
Année académique 2017/2018**

Evaluations obligatoires	Crédits ECTS
Bases de la biologie cellulaire et biologie cellulaire végétale	2
Biochimie	4
Chimie analytique générale	4
Chimie générale I	6
Chimie générale II	7
Chimie organique	6
Diversité du vivant : botanique	6
Introduction aux sciences pharmaceutiques	5
Mathématiques générales I	3.5
Mathématiques générales II	3.5
Physique expérimentale I et II	9
Statistiques pour pharmaciens	4

Evaluation : moyenne pondérée par les crédits ECTS des évaluations

Réussite : - moyenne pondérée ≥ 4.0
- pas de note égale à 1.0

Selon le Règlement d'études de la 1^e année du Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques adopté par la Direction de l'UNIL le 1^{er} mai 2017.